

## **Organisation de la formation : Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant DEAP**

La formation comporte 44 semaines de formation théorique et clinique soit 1 540 heures, se répartissant en 770 heures (22 semaines) de formation théorique et 770 heures (22 semaines) de formation clinique.

### Organisation de la formation théorique :

- ⇒ Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) 35 h (dans les trois premiers mois de la formation)
- ⇒ Suivi pédagogique individualisé des apprenants 7 h (réparties tout au long de la formation) - Travaux personnels guidés (TPG) 35 h (réparties au sein des différents modules)
- ⇒ Module 1. Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AP) 147 h
- ⇒ Module 1bis. Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale (Module spécifique AP) 28 h
- ⇒ Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AP) 21 h
- ⇒ Module 3. Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AP) 77 h
- ⇒ Module 4. Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AP) 154 h
- ⇒ Module 5. Accompagnement de la mobilité de la personne aidée 35 h
- ⇒ Module 6. Relation et communication avec les personnes et leur entourage 70 h
- ⇒ Module 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs 21 h
- ⇒ Module 8. Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés 35 h
- ⇒ Module 9. Traitement des informations 35 h
- ⇒ Module 10. Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques 70 h

### Organisation de la formation clinique :

Quatre périodes en milieu professionnel doivent être réalisées :

- ⇒ Période A de 5 semaines
- ⇒ Période B de 5 semaines
- ⇒ Période C de 5 semaines
- ⇒ Période D de 7 semaines : en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences

L'ordre dans lequel les 3 périodes cliniques de 5 semaines sont réalisées est laissé à l'appréciation de chaque équipe pédagogique.

Dans le cadre de la formation par la voie de l'apprentissage, ces périodes sont effectuées au sein ou en dehors de la structure